

de dire un dernier adieu à notre camarade Caisso dont nous déplorons la perte.

Entré à Angers en 1837, il en sortit, en 1860, pour débiter comme dessinateur chez Cail, où il resta deux ans. Il entra à la Compagnie de l'Ouest en 1862, et occupa successivement les postes de dessinateur, ajusteur, chauffeur, mécanicien, chef mécanicien.

Il fut chef de dépôt au Mans, de 1874 à 1877. Inspecteur à Paris de 1877 à 1882 et chef de traction au Mans de 1882 jusqu'au 1^{er} janvier de cette année, où il prit sa retraite avec le titre d'Ingénieur honoraire de la Compagnie de l'Ouest.

Ses nombreux et loyaux services lui valurent la croix de la Légion d'honneur au 14 juillet 1904.

Grâce à ses qualités, à son énergie, à son travail et son intelligence, il a su conquérir tous ces divers grades.

Depuis 25 ans qu'il était chef de la Traction au Mans, il a su se concilier l'estime et l'affection de son personnel qu'il traitait avec bienveillance, justice et fermeté.

Excellent père de famille, il s'est consacré beaucoup à ses enfants et pouvait espérer jouir longtemps d'une retraite bien méritée, lorsque la mort est venue l'enlever à l'affection des siens.

Nous adressons à sa veuve et à ses enfants l'expression de nos sentiments de douloureuse sympathie.

Puisse nos regrets apporter un adoucissement à leur douleur.

Au nom de tous, mon cher Camarade, je te dis adieu.

*Le secrétaire
de la Commission régionale
H. PAGERIE
(Ang. 1897).*

LABREVEUX (ARTHUR)

Châlons 1862.

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RÉGIONALE A SAINT-DIZIER.

Le Groupe régional de Saint-Dizier et Bar-le-Duc vient de faire une perte douloureuse en la personne de son Président, notre regretté cama-

rade Labreveux, ancien industriel, ancien juge au Tribunal de commerce, membre du Conseil municipal de Saint-Dizier; où il est décédé le 17 janvier 1908.

Cousin germain d'Autigny-le-Grand, où il était né le 19 décembre 1846, Labreveux a fait toute sa carrière industrielle sans quitter la contrée. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Dizier, le dimanche 19 janvier.

Le cortège nombreux qui accompagna le défunt comprenait, outre les représentants de la famille, les membres du Conseil municipal, les membres du Tribunal de commerce, les fonctionnaires de la ville, un grand nombre d'industriels et de commerçants, la plupart de nos Camarades de la région et une foule d'amis de l'excellent homme.

Parmi de superbes couronnes on remarquait celle offerte par la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

Au cimetière, notre camarade Georges (Châl. 1860) a prononcé le discours suivant :

DISCOURS DE M. J. GEORGES (Châl. 1860).

MESDAMES, MESSIEURS,
CHERS CAMARADES,

Malgré ma tristesse et ma peine, malgré l'émotion qui m'étreint devant le cercueil d'un ami qui me fut bien cher, devant cette tombe trop tôt ouverte, je dois remplir mon pénible devoir et dire le dernier adieu, au nom de la Société et du Groupe Saint-Dizier-Bar-le-Duc des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, à l'un des meilleurs d'entre nous, à ce modeste, bon et honnête Arthur Labreveux que la mort impitoyable a soudainement enlevé à l'affection de sa femme, de ses filles, de ses amis et de ses camarades.

Sorti en 1865 de l'École d'Arts et Métiers de Châlons, où il ne comptait que des amis, il s'est donné, de suite, à la fonderie, en entrant aux usines de Joinville, puis chez MM. André père et fils, à Cousance-aux-Forges, de là, à la Société des Hauts Fourneaux et Fonderies de Brousseval jusqu'en 1879, époque à laquelle il est venu avec moi, en qualité d'associé et de chef de nos ateliers de fonderie en création. Il est arrivé, par son intelligence, son travail assidu, les connaissances pratiques qu'il avait acquises dans les différents emplois qu'il avait occupés, aidé par un personnel d'ouvriers qui lui était dévoué et pour lequel il était plutôt un père qu'un

patron, à créer, à Saint-Dizier, malgré les difficultés de toutes sortes que nous avons eu à supporter, la première fonderie de pièces mécaniques.

Pendant les 25 années de notre association, jamais, en aucun moment que ce soit, la concorde la plus complète n'a cessé d'exister entre nous.

En 1902, à la fin de notre association, il quittait les affaires industrielles, pour jouir d'un repos bien mérité; mais l'oisiveté ne pouvait convenir à son tempérament : il se donna aux expertises, états de lieux, liquidations, rendues d'usines.

Deux jours avant sa mort, il est venu dans mon bureau s'entretenir avec moi de sa dernière affaire, la rendue des usines de Joinville, qui avait absorbé tout son temps de l'année dernière; il me disait que ses travaux étaient terminés et qu'il ne lui restait plus qu'à clore ses dernières opérations. Mais la mort impitoyable ne lui a pas permis de le faire.

Ses concitoyens l'ont appelé, tout d'abord, au Tribunal de commerce, puis au Conseil municipal.

Dans ces fonctions, Labreux apporta à ses collègues le concours de ses connaissances spéciales et de son expérience mûrie.

Le Tribunal de commerce et le Conseil municipal perdent en lui un collaborateur précieux.

Maintenant que je viens de vous retracer brièvement l'existence trop courte de Labreux, je tiens à vous dire combien il aimait nos Écoles d'Arts et Métiers et l'Association des Anciens Élèves. Il était de toutes nos fêtes, de toutes nos réunions; son caractère affable, l'estime de tous ses Camarades du Groupe Saint-Dizier-Bar-le-Duc l'éluèrent président de la Commission régionale.

Mesdames, Messieurs,

Mes chers Camarades,

Avant de dire adieu pour toujours à notre ami, laissez-moi encore adresser, en votre nom et au mien, à son épouse éplorée, ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de nos sentiments attristés et les assurer de la part que nous prenons à leur deuil, qui est aussi le nôtre.

Puissent ces témoignages unanimes de notre sympathie atténuer leur inexprimable douleur!

Adieu, mon cher Labreux, Adieu.

Après M. Georges, M. le D^r MOUGEOT, maire de Saint-Dizier, prononça

une émouvante allocution, rendant hommage à la valeur, au mérite et aux brillantes qualités de notre regretté Camarade, Conseiller municipal des plus estimés, et qui, en sa qualité de membre du Conseil d'administration du bureau de bienfaisance se montra sans cesse bon, généreux et impartial pour le soulagement des infortunes de ses concitoyens.

Nous adressons à tous les membres de la famille de notre regretté Camarade, l'expression de nos sentiments respectueux et de nos condoléances les plus sincères.

N. LAURENT
(Châl. 1873).